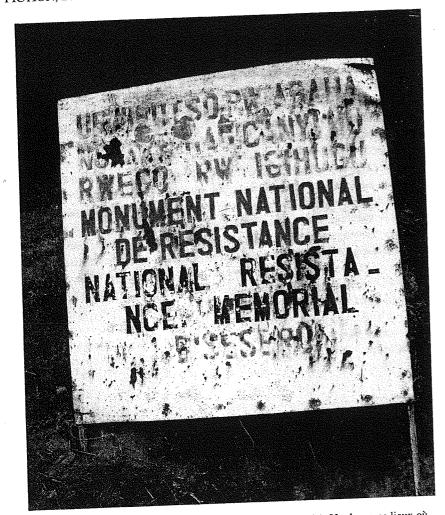
CHARLOTTE LACOSTE*

FICTION, DICTION ET GÉNOCIDE



Écriteau mangé de rouille signalant le site de Bisesero (Rwanda). Un des rares lieux où, en 1994, durant le génocide des Tutsis a pu s'organiser une résistance active contre les génocidaires hutus. Crédit: Charlotte Lacoste

Les romanciers ne répugnent plus de nos jours à pétrir la matière génocidaire – celle, « un peu gluante et poisseuse aux doigts » dont Jean Cayrol disait en 1953 qu'elle ne pouvait constituer, au terme de quelques arrangements d'écriture, « la trame achevée d'un roman ». Témoin survivant des camps nazis, Cayrol s'en prend alors aux romanciers falsificateurs – soit à ceux qui travaillent, en les littérarisant, à rendre les choses acceptables. Les œuvres de cette espèce se sont depuis multipliées – Les Bienveillantes de Jonathan Littell, prix Goncourt 2006, constituant l'exemple le plus typique de cette tendance à la remasterisation du matériau historique de manière à le faire correspondre aux fantasmes contemporains.

Les ingrédients des romans sur l'extermination sont toujours un peu les mêmes : au nom d'un refus du manichéisme, essayer de « comprendre » les bourreaux, entrer dans leurs vues et dans leurs raisons, en leur trouvant au passage quelques circonstances atténuantes, montrer que les victimes ne sont pas si innocentes qu'elles le voudraient, et que les génocidaires, eux, méritent mieux que le mépris qu'on leur témoigne. La catégorie scientifiquement mal-fondée de « fiction » favorise ces entreprises de révisionnisme littéraire, qui aujourd'hui fleurissent – comme un avatar de l'imposture négationniste qui renaît à chaque génocide.

Le Passé devant soi de Gilbert Gatore fable génocidaire au cœur de laquelle palpite la figure pathétique du bourreau-victime, s'est ainsi vu attribué, en mai 2008, le prix Ouest France-Étonnants voyageurs. Les lecteurs savent peu de choses de son jeune auteur né en 1981, sinon qu'il a passé son enfance au Rwanda, qu'il fut dès longtemps un lecteur passionné du Journal d'Anne Frank et diariste lui-même jusqu'à ce qu'on lui arrache son journal dans sa fuite du Rwanda – sans que les circonstances de cette fuite ne soit jamais clairement précisées.

LA FABLE: LE PASSÉ DEVANT SOI

On retrouve dans le roman de Gatore les divers ingrédients à l'œuvre dans les fictions génocidaires et dont seul le dosage varie, en fonction des objectifs de l'auteur.

Le désarrimage référentiel

L'événement non identifié qui sert de toile de fond à ce roman situé dans des lieux indéfinis « où ils se sont massacrés il y a quelques années » est le génocide des Tutsi du Rwanda, qui s'est déroulé d'avril à juillet 1994 mais qui fut planifié de longue date, amorcé par des massacres réguliers de Tutsi dès 1959, et révélé à l'opinion publique en 1962!. Si l'imprécision est de mise dans Le Passé devant soi, c'est parce que cette variation romanesque se soutient de l'idée que « ce sont les contes qui donnent les meilleures informations ». Tant pis, donc, si le désarri-

mage référentiel conduit l'auteur, diplômé de Sciences politiques, à évacuer la dimension politique de l'événement qui a ensanglanté son pays d'origine; tant mieux même, puisque cela permet de recycler les clichés d'une Afrique mythique, inquiétante, mystérieuse, éternellement identique à elle-même: celle qui plaît aux Occidentaux. Tout est joli dans cet univers-là, les machettes ont même été ornées avant usage de formules récréatives par un bourreau demi-sage qui les fabrique en toute innocence. Sans doute eût-il été trivial (et donc indigne de la littérature?) de préciser que dans cette affaire, les machettes qui servirent d'armes aux génocidaires n'étaient pas, comme on continue à vouloir le croire, l'outil de travail quotidien des agriculteurs pittoresquement reconverti en armes de guerre africaine: la plupart furent achetées par le gouvernement génocidaire grâce à des emprunts contractés avec la complicité de certains dirigeants – notamment français.

Ici, pas de politique. La « littérature engagée » est réputée depuis longtemps dépassée – et puis cela fait partie du genre : la fiction sur l'extermination est propice à la dépolitisation, le roman permettant de débrayer vers des problématiques métaphysiques voire religieuses (nous sommes tous des pécheurs; seules les circonstances font que certains seront sauvés – c'est le cas des victimes, chanceuses –, et les autres damnés – comme le sont les bourreaux, ces victimes superlatives). C'est fort peu éclairant, et plutôt contestable, mais qu'importe : la liberté souveraine du romancier (autre nom du droit à l'irresponsabilité) lui permet de n'avoir pas à répondre de ce qu'il écrit, la fiction offrant en cela un refuge commode.

Sans aller jusqu'à écrire un roman engagé, puisque le désengagement est à la mode, Gilbert Gatore, qui était au Rwanda pendant le génocide aurait pu opter, à « l'ère du témoin », pour un récit personnel à valeur d'attestation. Mais le témoignage ne l'intéresse guère (pas plus qu'il n'intéresse sa jeune héroïne, victime du génocide) : le genre est trop manichéen à ses yeux - les fictionneurs de l'extermination ne manquent jamais de dévaluer le genre du témoignage. Ainsi, si Gatore n'a pas opté pour le genre du témoignage, ce n'est pas parce qu'il n'est pas un témoin habilité, mais parce que, dit-il, « le témoignage ne peut épuiser toute la vérité, qui doit parfois être inventée². » D'où le choix du roman, qui permet de réinventer une vérité non manichéenne - c'est-à-dire de faire la part belle au bourreau génocidaire, représenté ici en obsédé de l'expiation. Ce qui n'a pas empêché certains critiques de prétendre que l'on avait affaire avec Le Passé devant soi à un « témoignage ». Et l'on songe à tous les romanciers du XX° siècle que l'on a voulu faire passer pour des témoins de la violence de masse - Constantin Virgil Gheorghiu par exemple, que Gabriel Marcel présenta en son temps au public français comme un « témoin innocent », comme « celui qui a vu, celui qui sait », alors même qu'il fut, de 1940 à 1944, valet de plume dans les journaux nazis de Roumanie. Bernard Dort s'indigna dans Les temps Modernes de ce que ce « chantre des souffrances des juifs », qui néanmoins « compta parmi leurs persé-

Dossier

45

cuteurs », ait su séduire le lectorat avec sa *Vingt-cinquième heure*, best-seller de 1952, s'emportant surtout contre la critique qui avait voulu voir dans ce roman un témoignage: « curieux témoignage, celui d'un témoin aveugle ou dédaigneux de voir! »

Pas de témoignage donc, et un roman fort peu précis. Logique: les fictions génocidaires ont toujours profité de l'idée qu'on ne s'approche de la vérité (historique, en l'occurrence) qu'à condition de s'en écarter. Cette contorsion est notamment à l'œuvre chez Jean-François Steiner, qui lui aussi usurpa en son temps la position du témoin, et dont le roman *Treblinka*, fortement teinté d'antisémitisme fut défendu en ces termes par Simone de Beauvoir: « On lui reprochera peut-être le manque de rigueur: il aurait été moins fidèle à la vérité s'il ne nous avait pas livré cette histoire dans son mouvement vivant ». Elle se mordra les doigts d'avoir contribué à promouvoir cet ouvrage. Journaliste d'extrême droite, Steiner épousera l'année suivante la petite-fille du *Feld-Maréchal* Walter von Brauchitsch, qui fut chef des armées d'Hitler, et deviendra l'un des meilleurs soutiens de Maurice Papon lors de son procès.

La principale conséquence de l'imprécision référentielle entretenue dans Le Passé devant soi, c'est que victimes et bourreaux, conjointement nimbés du flou poétique qui sied à la Littérature, ne sont plus guère distinguables: le génocide ici ne fait que des victimes. Les deux protagonistes du roman – le jeune Niko, ancien chef des Enragés Volontaires, massacreur exemplaire et pourvoyeur d'armes qui ne se sent bien que noyé dans les tueries, et la belle Isaro, dont la famille a été massacrée sous ses yeux mais qui a survécu – ont d'ailleurs un état civil strictement symétrique: un de leurs deux parents est étiqueté « barbare » – preuve que c'est uniquement le hasard qui fait de vous un innocent ou un coupable. À y regarder de plus près pourtant, des distinctions apparaissent entre les deux personnages.

La complainte du bourreau

Outre qu'il est donné pour un être qui n'a jamais eu le choix, Niko le tueur est dépeint comme une victime intégrale. Il vit comme un rescapé, « seul et ignoré » dans une grotte grouillante d'insectes où il est gardé à vue par une armée de singes. Né sous de funestes auspices, il fut d'emblée la victime désignée de ses camarades; il est muet (éternel *infans* – ontologiquement irresponsable), porte son sourire horrifiant comme un stigmate, et rappelle par bien des aspects le « fol » du Moyen Âge, compagnon inséparable de la Mort – cet être égaré et impie, méprisé de tous, gnome nu, difforme, et mutique qui, armé d'une massue, dispute son repas aux chiens, couche dans une niche, et figure une sorte d'innocence (ses péchés d'ailleurs lui sont généralement pardonnés). Ne pouvant s'en tenir à la figure de l'enfant-soldat, l'auteur a doté sa créature d'une folie plus mûre; mais derrière ce fol-enfant se profile l'impossible figure de l'enfant-génocidaire.

Sa triste condition est le résultat de sa participation, ravageuse mais fugace (trois mois de tueries, quelques pages dans le roman), au génocide des « Barbares ». Le pauvre Niko a entamé son parcours génocidaire en tuant son père - sous peine de mort évidemment, puisque les bourreaux dans ce genre de romans n'ont jamais le choix, et ce meurtre initiatique lui a instantanément donné le goût du sang. Ce péché de son père3, et les massacres qui s'ensuivirent, expliquent le châtiment : l'habitat dégradé de Niko, sa maigreur spectaculaire, son tourment qui l'exténue, tout concourt à faire de ce génocidaire un martyr du génocide, et jusqu'à son sexe démesuré⁴ qui le signale comme un vrai « Bantou » (ce que ne sont pas les Tutsi, selon la propagande génocidaire...), et donc comme une victime de la malédiction de Cham. La figure de Job - l'Innocent intègre et droit injustement persécuté par la puissance divine - n'est jamais loin; on voit même la colère du ciel (en quoi consiste métaphoriquement le génocide du Passé devant soi) se déchaîner contre lui. « Les éclairs jettent une lumière furieuse sur Niko, son père et la femme, regroupés par la peur en un tas misérable ». Et le bourreau insensiblement annexe la zone grise.

L'on pense au héros des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, dont le narrateur Maximilien Aue (ancien SS non repenti), singeait lui aussi le délabrement du rescapé – le « lazaréen » tel que l'avait décrit Jean Cayrol. En effet, à l'inverse des bourreaux non-fictifs interrogés par Jean Hatzfeld dans *Une saison de machettes*, Niko, mi-naufragé mi-rescapé, est pétri de culpabilité: le souvenir des tueries « le raidissent dans cette convulsion qui le laisse toujours avec la mine d'un noyé qu'on vient de sauver des eaux ». Sa survie d'ailleurs n'est que provisoire: la parenthèse que constituent dans le roman les massacres génocidaires n'est qu'une étape du long calvaire de Niko le tueur, qui n'a fait que se défendre: ici comme dans tous les romans entrant dans les raisons du bourreau, l'on ne tue qu'afin « d'anticiper le mal que l'autre risque de faire, de l'anéantir préventivement » (p. 172) – à raison, en somme.

Ce grimage du bourreau en victime exemplaire ne peut pas ne pas faire songer à la grande supercherie médiatiquement orchestrée sur laquelle s'acheva le génocide des Tutsi. En juillet 1994, les « réfugiés rwandais » affluaient par centaines de milliers vers le Zaïre pour s'y entasser dans des conditions abominables, « et l'on en déduisait nécessairement, le cœur brisé, que génocide plus réfugiés égale réfugiés du génocide⁵. » Il s'agissait en fait de Hutus qui fuyaient leur pays par crainte de représailles de la part du FPR et laissaient derrière eux près d'un million de morts. Ces images n'ont pas peu contribué à alimenter la thèse négationniste du « double génocide ».

Inversion des rôles de la victime et du bourreau

La victime quant à elle semble d'emblée moins à plaindre : l'opposition est nettement marquée dès le chapitre liminaire entre l'existence misérable de Niko, et celle d'Isaro, survivante bien vivante, que l'on voit avaler dans sa studette parisienne un bol de céréales avant de s'envoler pour son cours de marketing stratégique à l'école de commerce (une école où elle « a tant souffert »), puis pour son pays d'origine. Alors que Niko n'a jamais été aimé par quiconque, Isaro a bénéficié, de la part de ses parents adoptifs, d'« un amour sans réserve ni condition », auquel elle a d'ailleurs répondu par de l'ingratitude. Quand Niko, mort en sursis déjà à demi enterré, agonise dans une tombe à ciel ouvert, tâtonne dans la nuit, et maigrit sous nos yeux, Isaro la survivante s'ébat dans l'air frais du matin, et son embonpoint la contraint à aller s'acheter de nouveaux vêtements.

Eu égard aux conditions dans lesquelles survivent (ou pas) les victimes rescapées du génocide au Rwanda (décimées par le virus de sida, elles n'ont pas toujours de quoi vivre et restent en outre menacées par leurs persécuteurs), cette inversion des rôles a de quoi choquer. D'autant qu'elle vise à éveiller la compassion du lecteur à l'égard du tueur, qui ne sera identifié comme tel qu'aux deux tiers du roman (soit après qu'on l'aura vu décliner dans son caveau), tout étant fait pour que l'on ne puisse pas « détecte[r] cette horreur au premier abord », et ainsi susciter notre sympathie. C'est là « une autre vertu de la fiction », comme dit Gatore: « elle permet aux gens de s'approprier le récit, alors que le témoignage ne peut être dissocié du témoin⁶ » ... Les jeunes jurés du Prix Ouest France ne s'y sont pas trompés qui n'ont eu aucune peine à trouver attachant ce Niko dont la lente agonie les a émus. Cet apitoiement organisé est d'ailleurs mis en abyme à l'intérieur du roman lorsque l'on voit le héros génocidaire s'exclamer, à l'énoncé de la vie d'un assassin qui purge une peine de prison à vie: « Le pauvre, pense-t-il. Quel parcours triste! ».

La caution est la même que dans tous les romans de ce genre: la psyché du bourreau, censée contenir la clef du mystère du Mal, est l'objet de toutes les considérations. Sauf qu'ici, c'est la victime elle-même qui le dit: « il faut, pour comprendre ce qui s'est passé, s'approcher de ce qui en a été la cause », déclare Isaro - d'où le désir qu'elle a de mettre en lumière la subjectivité des criminels, « car c'est là-dessus que se fondent la haine et la violence ». Et si les discours des bourreaux non-fictifs n'expliquent rien, la fiction se charge de remédier à cette carence en nous démontrant que le génocidaire souffre d'une sorte de malédiction: assassin de naissance (la mère de Niko meurt en le mettant au monde), il est une éternelle victime (ses divers handicaps lui valent d'être maltraité). C'est donc tout naturellement que les attributs s'échangent entre la victime et le bourreau: pour avoir découpé ses voisins, c'est Niko qui a le corps morcelé; et tandis que le bourreau « démon abominable » aux « traits harmonieux » réalise jusque dans son corps l'« insoutenable superposition d'un ange et d'un démon », la victime est à la fois belle et cruelle. C'est que le monstre sommeille en elle aussi, et si Isaro se coupe de ses parents, c'est justement parce que « leur générosité empêche que s'accomplisse la cruauté et l'absurdité auxquelles sont condamnés les humains ». Sa revanche sera narrative... et elle consistera à venger les monstres.

Quelques pages avant la fin en effet, Isaro se révèle être la narratrice de ce récit – celle qui demande au lecteur de suspendre son jugement, de déployer sa sensibilité qui seule ici est requise, et de s'imprégner de la détresse... du génocidaire, dont ainsi elle se rend complice. Sous couvert de vouloir « consigner les témoignages de toutes les personnes qui ont vécu cette tragédie: survivants, bourreaux, complices, résistants », la jeune fille s'intéresse « d'abord » et « avant tout » aux bourreaux, et finalement plaide pour eux. Car si en définitive elle donne vie à Niko en écrivant cette histoire (où l'on voit que c'est la victime qui engendre le bourreau... Niko étant d'ailleurs le fils d'une certaine « Eugénie Isaro » : le monstre est en l'homme – plus précisément en la femme – comme le ver est dans le fruit; la victime enfante son bourreau) c'est, dit-elle, pour pouvoir l'« approcher », le « comprendre », le « tuer » (c'est donc aussi la victime qui tue le bourreau: l'inversion des rôles est totale), et finalement, lui « pardonner »...

Le tueur auréolé

Gatore radicalise donc le dispositif par rapport à Jonathan Littell: ce n'est plus le bourreau (épaulé par l'auteur) qui assure sa défense en se faisant passer auprès de son « cher lecteur » pour un modèle d'humanité. C'est la victime elle-même, en qui le lecteur se trouve immergé - « vous êtes en elle, vous êtes ses yeux, son souffle et son souvenir » -, qui se charge de défendre le bourreau. Le plaidoyer que compose Isaro, c'est le livre même que l'on a dans les mains, et qui donc dépeint le bourreau génocidaire en pénitent élu des dieux réfugiés dans une « grotte sacrée », explicitement désigné comme le messie par le « chœur des divinités » qui, sorte de Radio des Mille Collines politiquement correcte, le prend à témoin en lui décrivant « ce qui va se passer bientôt [...], la moitié va finir coupée comme du bétail », voué à se faire le bras du carnage malgré lui, puis à expier dans sa grotte les péchés de l'humanité toute entière. Par là, il se rapproche de cette autre figure médiévale de fou : le « fol-pénitent », qui simulait la folie pour essuyer le mépris des hommes, attirer à lui le péché, l'éprouver dans son corps et expier pour ceux qui l'avaient commis - avant d'être réintégré dans la société au terme de son chemin de pénitence.

Niko, lui, a tué, et ne fait donc pas qu'expier les meurtres des autres; mais la narratrice (la victime donc) suggère qu'« un meurtrier, même le plus acharné ne se confond avec son geste qu'au moment précis où il le commet ». Cet essentialisme radical, en vertu duquel un homme serait fondamentalement autre chose que ce qu'il fait, vise à éradiquer la notion de responsabilité. En effet, si l'homme ne se confond pas avec ses actes (aussi meurtriers soient-ils), il est superflu qu'il ait à en répondre. Ce qui permet d'absoudre le bourreau bouc-émissaire du *Passé devant soi*, voire de le canoniser: Niko se trouve décrit (par la

victime, qui ne l'évoque que sous forme de versets) comme un saint, auquel ne manque pas même son « auréole lumineuse » – figure christique et Juif errant à la fois, « passant perpétuel » accomplissant un « voyage solitaire », victime du mystère d'iniquité qui lui vaut de souffrir une vie qui est pire que la mort de ses victimes – la pire souffrance étant de se trouver du mauvais côté, dont il serait trop simple de conclure que c'est celui des victimes, qui elles ont eu de la chance d'avoir été tuées les premières: cela leur a évité de « durer en attendant de mourir ».

La bienveillance contemporaine vis-à-vis des bourreaux

Cette propension de notre temps à s'apitoyer sur les bourreaux procède initialement d'un refus du manichéisme, dans la mesure où celui-ci nous priverait de la possibilité de comprendre comment des millions d'individus peuvent se trouver impliqués dans un crime de masse. Cette position consensuelle que l'on trouve partout défendue fait que l'on renonce à diaboliser les génocidaires — ces « hommes ordinaires » dans lesquels, à moins d'être hypocrite, tout un chacun doit pouvoir se reconnaître. Et de là on inverse la perspective: c'est nous tous qui sommes des monstres en puissance, pataugeant à culpabilité égale dans la zone grise. Insensiblement on en vient à penser que la vérité sort de la bouche des bourreaux (qui, pour être passés à l'acte, en savent plus que nous sur nous-mêmes), voire à les considérer comme les vraies victimes puisqu'eux ont eu le malheur de pouvoir donner libre cours à la pulsion meurtrière que tout homme est supposé porter en lui. Ainsi, à refuser le manichéisme (même en cas de génocide...), on naturalise le crime et on dilue les responsabilités: c'est l'humanité tout entière qui est coupable; les vrais responsables (car il y en a) ne le sont plus vraiment.

De fait, dans les romans sur l'extermination, le refus du manichéisme sert le plus souvent de prétexte pour redorer le blason du bourreau sans en avoir l'air, au gré d'« une magnifique parabole de l'interpénétration du bien et du mal⁷ », et débouche sur un geste de réintégration du bourreau dans l'humanité (qui déchoit d'autant) – un geste certes plus facile à accomplir pour ceux qui n'ont pas eu directement affaire à lui... Esther Mujawayo pour sa part se refuse à essayer de « comprendre » ceux qui ont massacré sa famille; elle laisse cela aux « bienpensants⁸ ».

Face à tant de confusion – celle-là même qui profite aux assassins et dont profite le crime – on rappellera tout de même que Primo Levi n'a jamais considéré la « zone grise » comme un lieu d'indistinction entre victimes et assassins :

[...] j'ignore, et je ne suis guère intéressé à le savoir, si un assassin s'est niché dans mes profondeurs, mais je sais que j'ai été une victime sans culpabilité et pas un assassin; je sais que les assassins ont existé, pas seulement en Allemagne, et qu'ils existent encore, retraités ou en service, et que les confondre avec leurs

victimes est une maladie morale ou une coquetterie esthétique ou un signe sinistre de complicité; c'est surtout un précieux service rendu (volontairement ou non) à ceux qui nient la vérité⁹.

LA RÉALITÉ: « QU'A FAIT MON PÈRE? »

Ce qu'a fait son père

Le père de Gilbert Gatore, Pierre Tegera est poursuivi par la justice rwandaise pour crime contre l'humanité, extermination et assassinat (RMP n° 30.063/S5). Proche de l'akazu¹⁰, il s'est fait connaître dès le début des années 1990 comme « extrémiste en conflit avec les *Inkotanyi* »¹¹, et est présenté dans le *Rapport de la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1990*, comme l'un des principaux organisateurs des massacres à l'encontre des Tutsi de Kibilira en octobre 1990¹². Il est actuellement réfugié en France, et recherché par Interpol¹³.

Le 23 septembre 2008, la Cour nationale du droit d'asile française a refusé le recours que Pierre Tegera avait déposé afin d'obtenir le statut de réfugié, considérant qu'il y a des raisons sérieuses de penser qu'il est coupable de crime contre l'humanité (article I^{er} , F, a de la Convention de Genève). Une telle accusation n'a toutefois jamais empêché aucun génocidaire rwandais de vivre en France (avec ou sans papiers), qui est si attractive pour les criminels de guerre qu'elle est, en dehors du Rwanda, le pays comptant sur son sol le plus grand nombre de Rwandais accusés de génocide (dont dix sont recherchés par Interpol¹⁴). Tous sont libres, aucun n'a été jugé - alors que la France est compétente pour le faire en vertu de la loi nº 96-432 du 22 mai 1996¹⁵ -, et toutes les demandes d'extradition ont été refusées par les tribunaux français. La France a d'ailleurs été condamnée le 8 juin 2004 par la Cour européenne des Droits de l'homme pour n'avoir pas jugé dans un délai raisonnable Wenceslas Munyeshyaka, accusé de génocide16. Pendant les massacres, il était à la tête de la paroisse de la Sainte-Famille à Kigali où ont été perpétrés tant d'actes génocidaires; il est, depuis 2001, prêtre pour les paroisses de Gisors et la Vallée de l'Epte en France. Quant au capitaine Pascal Simbikanwgwa, « tortionnaire » bien connu au Rwanda et membre des escadrons de la mort, il a finalement été arrêté le 28 octobre 2008, mais ne sera bien sûr pas extradé: il sera jugé pour... affaire de « faux-papiers et aide au séjour irrégulier en bande organisée ». En France, les génocidaires peuvent vivre sans papiers sans être inquiétés, mais non favoriser l'immigration clandestine.

Ce qu'il en dit

On dira que sa fable de la rédemption fut peut-être dictée à Gilbert Gatore, comme son roman à Jean-François Steiner, par une forme de honte¹⁷, ce qui n'excuserait

rien. D'autant que dans un récent article paru dans la rubrique « Vécu » du journal XXI^{18} , article intitulé « Qu'a fait mon père? » et présenté comme une « Énigme », Gilbert Gatore revient, sous la forme d'un « voyage intérieur », sur la manière dont il a vécu au Rwanda jusqu'au génocide. S'il délaisse ici la fiction et passe au récit personnel, c'est pour attester (poétiquement) non de ce qu'il a vu - mais de l'innocence de son père.

La question qui sert de fil conducteur à son article est la suivante : Gilbert Gatore est-il ou non un personnage de fiction? La solution de continuité lui semble telle entre le petit enfant rwandais qu'il a pu être et le Parisien qu'il est devenu qu'il s'interroge: « Est-il vraiment celui qu'il croit avoir été? » La question se pose en effet, tant il maintient un flou artistique (qui plaît au lectorat et à la critique) tant sur ses origines que sur ce qu'il a vu et fait avant et pendant le génocide - même lorsqu'il prétend, comme c'est le cas ici, éclaircir les choses. Gatore est si peu en mesure de répondre de ses propos qu'il choisit la troisième personne pour évoquer ses propres souvenirs concernant les agissements de son père pendant le génocide19 - des agissements qui, de son point de vue, n'ont pas la gravité qu'on leur prête.

On apprend dans cet article que Gatore, qui a « autant été l'auteur que le sujet de son livre », a écrit Le Passé devant soi afin de « s'approprier ses souvenirs » - preuve « qu'il n'a jamais cherché à cacher quoi que ce soit » - à moins qu'il n'ait troqué ses souvenirs réels contre « d'autres, plus pratiques parce qu'inventés et donc entièrement maîtrisés?20 » L'hypothèse paraît sensée; c'est d'ailleurs à cette même entreprise de substitution du faux au vrai qu'il continue de s'adonner dans son article. La littérature sert toujours de caution: Le Passé devant soi avait été pensé par son auteur comme « un regard littéraire et philosophique sur le génocide » ; l'auteur de l'article continue de s'abriter derrière une prose pseudo-littérarisante. En effet, là où le témoin désavoue l'intention esthétique au profit d'un projet éthique de transmission d'un savoir qui intéresse l'humanité entière, le faux-témoin mise sur les ressources du double langage, et cultive l'esthétique du fragment. La recette semble indémodable. L'on songe à Fragments21, le faux-témoignage de Binjamin Wilkomirski (faux nom de Bruno Dössekker, né Grosjean en 1941), dans lequel il décrivit « son » enfance durant l'occupation nazie, ses cachettes dans la campagne polonaise et son internement à Majdanek et à Auschwitz, et qui obtint d'importants prix littéraires dont le National Jewish Book Award et le Prix Mémoire de la Shoah.

Les phrases de Gatore sont d'autant plus vacillantes, et sa prose d'autant plus obscure, qu'il écrit son article après le choc que lui procura l'intervention d'un internaute sur le site de Télérama (en 2008), qui révélait que le père de l'auteur du Passé devant soi était soupçonné d'avoir participé au génocide des Tutsi. Le traumatisme fut important car « jusque là, rien à sa connaissance ni dans sa mémoire ne lui indiquait que ses parents y aient participé²². » Depuis lors, « il essaye de retrouver la lumière ». Et pour éclairer notre lanterne, il passe en revue ses souvenirs: la maison en bois de Ruhengeri dont le toit en tôle ondulé amplifiait le bruit des orages, sa pelouse habillée de fleurs, le va-et-vient de tous et toutes (et même des singes, qui jouent un rôle important dans son roman), le chemin de l'école, la guerre, les fuites en pleine nuit, la maison pillée, les railleries de ses camarades « à cause de sa corpulence et de sa tête un peu disproportionnée » (la figure de Niko n'est pas loin), les premières amours... mais aucune trace de la culpabilité de son père dans tout cela. En revanche, il a caché des voisins Tutsi, ça oui. Les soupçons se déportent donc... sur les accusateurs du père.

Dossier

Ses pensées se brouillent. Rien de ce qu'il se rappelle avoir vu ou entendu ne met en cause son père. Mais d'où viennent ces accusations alors? Est-il possible qu'elles aient été inventées ? Si oui, par qui et à quelle fin ?

Ces interrogations éperdues lui permettent de prendre la posture du témoin dont la parole n'est pas entendue:

La voix qui accuse son père invoque des éléments dont aucun témoin direct n'a jamais attesté. Au fond de lui, celle qui l'innocente n'est fondée que sur ce qu'il a vu et entendu, soit peu de chose. Il est malheureux de ne pouvoir s'apaiser d'aucune parole.

La voix intérieure qui innocente son père semble ne trouver aucun contradicteur. La manière très onirique dont Gilbert Gatore retrace ses souvenirs n'est d'ailleurs pas sans rappeler la défense de Pierre Tegera lui-même devant la Cour Nationale du Droit d'Asile, ses phrases « volontairement lacunaires concernant son attitude personnelle d'avril à juin 1994 au cours de la mise en œuvre du génocide » et « sa volonté manifeste d'occulter un ensemble de faits et d'actions à même d'engager sa responsabilité personnelle en relation avec les crimes commis dans le secteur²³. »

Gatore reste donc seul avec ses certitudes qui le taraudent, et l'angoisse de ne pouvoir donner libre cours à cette « passion des mots qui l'avait mené à l'écriture » sans faire l'objet de critiques : « Il s'interroge sur la possibilité d'écrire quand on est lié à une histoire comme celle du Rwanda. » Et Gatore de rapprocher sa condition de fils de génocidaire présumé (qui fait de lui un poète maudit) de celle des auteurs « israéliens » notamment, qui eux aussi sont souvent « étouffés par les enjeux politiques et symboliques auxquels leur histoire et leur nationalité les rattachent. » Son rêve inaccessible : n'avoir à répondre que de son projet artistique, sans que l'on vienne le chicaner sur les défaillances éthiques de son entreprise. Le style n'est-il pas tout? Celui adopté par Gatore dans son article, aussi poignant qu'erratique, est d'ailleurs le même que celui pour lequel il avait opté dans son roman - mêmes caractéristiques formelles, même caractère imaginaire

Dossier

53

des faits rapportés. Les deux modes constitutifs de la littérature découplée de l'éthique - fiction et diction - sont décidément propices aux falsifications.

NOTES

1 Le « petit génocide » de Gikongoro, qui fit en 1962 des dizaines de milliers de morts et plus de 200000 exilés, fut alors dénoncé par le philosophe Bertrand Russel comme le « massacre le plus horrible et le plus systématique depuis l'extermination des Juifs par les nazis ».

² Gilbert Gatore interrogé par Tirthankar Chanda, dans « Écrire le génocide », Jeune Afrique n° 2486,

31 août - 6 septembre 2008, p. 78.

³ L'on songe au péché du héros Perceval, censé expliquer sa folie; le « péchié de sa mere », à savoir son manque de charité envers sa mère tombée évanouie lors de son départ et morte de douleur.

4 « Niko avait, à l'endroit qui ne se déploie que dans l'intimité, un atout sidérant ».

⁵ Philip Gourevitch, Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles. Chroniques rwandaises, traduit de l'américain par Philippe Delamare, Folio Documents, 2002, p. 229-230.

⁶ Gilbert Gatore interrogé par Tirthankar Chanda, dans « Écrire le génocide », Jeune Afrique n° 2486,

31 août - 6 septembre 2008, p. 78.

⁷ Tirthankar Chanda à propos du Passé devant soi de Gilbert Gatore, « Écrire le génocide », Jeune Afrique n° 2486, du 31 août au 6 septembre 2008, p. 78.

⁸ Dans SurVivantes, d'Esther et Souâd Belhaddad, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, p. 87.

9 Primo Levi, Les Naufragés et les rescapés, traduit de l'italien par André Maugé, Gallimard, Arcades, 1989, p. 49.

10 Cercle informel composé des personnes proches du couple présidentiel qui exerçaient le pouvoir réel au Rwanda à l'époque du génocide.

¹¹ André Guichaoua, Rwanda 1994. Les politiques du génocide à Butare, Paris, Karthala, 2005, p. 390, note 49.

12 « Les témoins parlent de Tegera parmi les personnes qui ont dirigé les attaques dans plusieurs secteurs de Kibilira. Pendant les massacres de Kibilira, Tegera distribuait l'essence pour incendier les maisons et brûler les gens. Dans les secteurs Kirengo et Rugarama, Carpophore Munyambonwa, son épouse Dafrosa et leurs sept fils furent brûlés vifs en présence de Tegera. Un rescapé du massacre de Kibilira dit "qu'il fit exécuter également Munyerango, conseiller des secteurs Rongi et Gitarama. Il donna l'ordre de lier le mari. La femme et les enfants furent découpés et brûlés vifs" » Bideri Diogène, Le massacre des Bagogwe, un prélude au génocide des Tutsi du Rwanda. 1990-1993, L'Harmattan,

13 http://www.interpol.int/public/Data/Wanted/Notices/Data/2007/06/2007_47506.asp (consulté le 11-

14 Stanislas Mbonampeka, Sosthène Munyemana, Marcel Bivugabagabo, Laurent Bucyibaruta, Wenceslas Munyeshyaka, Isaac Kamali, Claver Kamana, Fabien Neretse, Eugène Rwamucyo et Pierre Tegera.

15 Voir le détail du texte de loi sur:

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000742868&dateTexte (consulté le 11-01-09).

http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/25/58/62/articles/munyeshyaka-suite/affaire-Cf. mutamara.html (consulté le 11-01-09).

17 « Si j'ai écrit ce livre, c'est parce que, plus que de l'indignation, l'émotion qu'on voulait m'enseigner, je ressentais la honte d'être l'un des fils de ce peuple dont, au bout du compte six millions se sont laissé mener à l'abattoir comme des moutons ». Jean-François Steiner « L'Usine à tuer les Juifs », Le Nouveau Candide, avril 1966.

18 « L'énigme. Qu'a fait mon père? », XXI, octobre/novembre/décembre 2008, p. 200-203.

19 Jean-François Steiner et Gilles Perrault, qui tous deux se livrèrent à des actes de torture pendant la guerre d'Algérie, employèrent eux aussi la troisième personne pour relater les faits lorsqu'il entreprirent de justifier leurs exactions. Voir l'article « Fabrication d'un parachutiste » de Jean-François Steiner, paru dans Les Temps Modernes nº 188, janvier 1962, p. 939-951, et Les Parachutistes de Gilles Perrault (1961), qui vient de faire l'objet d'une réédition en 2006.

²⁰ « L'énigme. Qu'a fait mon père? », XXI, octobre/novembre/décembre 2008, p. 202.

²¹ Bruchstücke. Aus einer Kindheit 1939-1948 (1995), paru en français sous le titre Fragments. Une enfance 1939-1948, traduit de l'allemand par Lea Marcou, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

²² « L'énigme. Qu'a fait mon père? », XXI, octobre/novembre/décembre 2008, p. 202.

²³ Cf. http://www.scribd.com/doc/8153849/Rwanda-Decision-de-la-cour-nationale-du-droit-dasile-Pierre-Tegera (consulté le 11-01-09).